

## AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

HUIS CLOS

### Coordination juridique

1. **Objet:** COORDINATION JURIDIQUE - Disciplinaire - Conseil d'Etat - Arrêt d'annulation-Délibération du Conseil Zonal du 21 février 2020 en Appel d'une délibération du Collège zonal - Nouvelle fixation en degré d'appel - Conseil Zonal autrement composé - Reprise de la cause en pristin état Manquement aux devoirs professionnels - Non respect du règlement de travail article 4.3.1 et 4.3.12 exécution du travail avec loyauté, probité et conscience - Non respect du matériel zonal Audition préalable - Sapeur-pompier professionnel \*\*\* - Sanction - Réprimande Confirmation/Infirmité.

Par le Conseil

Le Secrétaire



Thierry GILBART

Le Président

Lucien BAUDUIN - Bourgmestre  
de Lobbes

